

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2015**

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

Date de la convocation : 17 juin 2015

Secrétaire de séance : Martine GROSPELLIER

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Cristel FRANCESCHI, Olivier BACQUART, Martine GROSPELLIER, Christian ANDRES, Magali GARNIER, Francis PIN, Emmanuel MIEGGE, Philippe DI MARCO

Etaient absents : Eric DUCHENNE (pouvoir à Magali GARNIER), Robert BOURCIER (pouvoir à Emmanuel MIEGGE)

En début de séance, l'association Le Costume d'Autrefois est venue présenter son programme pour l'été 2015 ainsi que parler de l'avenir de l'association car l'objectif est de maintenir ouvert et faire évoluer le musée. Cela se fera grâce à la participation de Julie Roussillon qui crée des costumes et propose des stages liés au textile. L'exposition propose les costumes d'autrefois et des costumes contemporains.

L'association réfléchit à un montage juridique pour exploiter l'atelier de couture situé dans les combles du bâtiment.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 mai 2015 : à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. Détermination des ratios promus/promouvables dans le cadre de l'avancement de grade des fonctionnaires territoriaux

Avec l'avis favorable du comité technique paritaire du 21 mai, le Conseil municipal fixe le taux de promotion à 100 % pour le grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe sans examen professionnel

Vote : 11 voix pour

2. Suppression du poste d'adjoint administratif de 2^e classe / Création du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Création du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe permanent à temps non-complet pour 28 h 15 par semaine.

Vote : 11 voix pour

3. Modification de la régie de recettes du camping de Valprévèyre

Assujettissement du régisseur à un cautionnement. Fixation du montant de l'encaisse à 3500 € maximum et fonds de caisse à 40 €

Vote : 11 voix pour

4. Approbation du rapport sur l'eau potable 2014

Le rapport fait état des différents travaux exécutés durant l'année écoulée, du prix du m³ et de la partie fixe et donne différents indicateurs relatifs aux réseaux.

Vote : 11 voix pour

5. **Renouvellement de la convention de location de la parcelle AC 525 avec la CUMA des Eaux Douces**

Convention de location pour une durée de 20 ans avec les mêmes conditions que la précédente convention de location.

Vote : 11 voix pour

6. **Motion sur le devenir de l'ONF**

Le sujet du devenir de l'ONF est très problématique à l'aube de la signature du prochain contrat de plan en raison des menaces qui pèsent sur la forêt et les services rendus aux communes forestières par l'ONF. La motion vise à soutenir et conforter le rôle de l'ONF dans la gestion des forêts françaises.

Vote : 11 voix pour

7. **Participation aux frais du périscolaire proposé par le SIVU Crèche**

Le SIVU Crèche propose un accueil à partir de 7 h et jusqu'à 19 h des enfants âgés de moins de 6 ans. Le coût à supporter par la Commune, membre du SIVU, serait de 800 à 1000 € pour l'année 2016, somme à affiner par la clé de répartition propre au SIVU Crèche.

Le Conseil doit se prononcer sur le principe d'une participation aux frais engagés pour ce nouveau service.

Discussions animées sur le périscolaire, le maintien de l'école, l'option du regroupement pédagogique, la dissolution de l'association CASC et l'emploi de cantinière à assurer par la mairie à compter de la rentrée 2015.

Vote : 3 voix pour (Jacques BONNARDEL, Magali GARNIER, Eric DUCHENNE), 3 voix contre (Martine GROPELLIER, Emmanuel MIEGGE, Robert BOURCIER), 5 abstentions (Cristel FRANCESCHI, Olivier BACQUART, Philippe DI MARCO, Francis PIN, Christian ANDRES).

Délibération adoptée, la voix du Maire étant prépondérante

8. **Budget général - Décision modificative n°3**

Opération des ateliers municipaux : + 27 547.68 € (dernière facture du lot n°4)

Opération Signalétique des PDIPR : -3 000.00 €

Opération éclairage public du Roux : -2 690.00 €

Opération isolation des Gîtes St Laurent : - 21 857.68 €

Vote : 11 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

Cristel FRANCESCHI rappelle que l'édition 2015 du trail Raid in Queyras aura lieu le samedi 27 juin. Elle demande à pouvoir disposer des barrières de ski de fond pour permettre le départ en sécurité des coureurs et invite les autres élus à être présents pour le départ à 6 h.

Pour affichage
Le Maire